

Module C2: Construction et entretien d'ouvrages forestiers

Identification du module

Collaborateurs techniques	Urs Moser et groupe de travail du projet «contremaître forestier»		
Version	2.0		
Date	14.02.2013 – adopté par la CAQ Forêt le 13.06.2013		
Titre	C2 Construction et entretien d'ouvrages forestiers		
Prérequis	CFC de forestier-bûcheron ou formation équivalente. Souhaitable: de l'expérience pratique en construction d'ouvrages forestiers ainsi que la participation préalable aux modules G4 et G5 ou compétences équivalentes.		
Compétences enseignées	Organiser des travaux simples de construction et d'entretien d'ouvrages forestiers, réaliser les travaux avec l'équipe subordonnée dans les règles de l'art et en respectant les consignes de sécurité, rédiger les rapports de travail, évaluer les travaux réalisés et calculer les coûts effectifs.		
Contrôle des compétences	<p><u>Contrôle des objectifs d'apprentissage</u>: Bases des techniques de construction (domaines d'utilisation, matériaux de construction, sources de dangers, estimation des coûts).</p> <p><u>Travail pratique</u>: Documenter la construction d'un ouvrage (entreprise ou stage) dans un dossier (préparation, organisation, réalisation, évaluation avec calcul des coûts effectifs).</p>		
Niveau	3 (selon ModuQua), 5 (selon CEC)		
Objectifs d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les techniques adéquates de construction forestière et les domaines d'utilisation en précisant les avantages et les inconvénients. K2 Assister le garde forestier sur place lors du choix des techniques de construction appropriées et établir une estimation des coûts. K4 Organiser le chantier sur la base du cadre fixé (plan de chantier) et décider du déroulement du travail. K5 Analyser l'état d'ouvrages forestiers simples et de routes forestières, assister le garde forestier lors de la planification des travaux d'entretien et organiser ces travaux. K4 Préparer les mandats pour les travaux de construction et d'entretien, se procurer le matériel et les moyens techniques, établir l'organisation en cas d'urgence. K5 Analyser les dangers sur le chantier et indiquer les mesures de sécurité à prendre. K4 Organiser le chantier et diriger les travaux, coordonner et assurer la surveillance des collaborateurs (déroulement, collaboration, qualité, sécurité) et apporter les correctifs nécessaire. K5 Documenter la réalisation des travaux et rédiger le rapport de travail. K3 Assister le garde forestier lors du contrôle de la qualité de l'ouvrage, effectuer la post-calculation et analyser les résultats. K4 		
Reconnaissance	Module obligatoire pour l'admission aux examens professionnels de contremaître forestier ainsi qu'à la formation de garde forestier ES.		
Offre du module sous sa forme actuelle	5 ans	Validité du certificat de compétence	10 ans



Module C2: Construction et entretien d'ouvrages forestiers

Identification du prestataire

Collaborateurs techniques	Florian Stebler, Nelson Romelli
Version	2.0
Date	14.02.2013 – adopté par la CAQ Forêt le 13.06.2013

Titre	C2 Construction et entretien d'ouvrages forestiers	
Prestataire	Centres forestiers de formation de Lyss et de Maienfeld	
Forme de l'offre	Cours de deux semaines	
Contenus	<p><u>Bases des techniques de construction les plus courantes sur des chantiers simples</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux de mensuration/arpentage à l'aide de divers instruments • Utilisation de matériel cartographique • Connaissances de base sur les matériaux de construction, les matériaux auxiliaires et sur la façon de les utiliser • Construction de caissons et de barrages de petites dimensions • Bases et application des méthodes de stabilisation biologique • Entretien courant et périodique de chemins forestiers et agricoles <p><u>Bases de la direction de chantier: organisation et direction de petits chantiers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagement rationnel des ressources (personnel, moyens techniques, matériaux et machines) • Exécution des travaux dans les règles de l'art • Rédaction d'un journal de travail et des rapports de travail • Identification des sources de danger sur le chantier et application des mesures de sécurité • Calcul des coûts • Présentation des résultats et des expériences du chantier terminé 	
Temps d'apprentissage	Théorie et bases	15 h
	Etude personnelle	13 h
	Travail pratique, exercices	60 h
	Contrôle des compétences	<u>12 h</u>
		100 h
Validité du certificat de compétence	10 ans	
Remarques	Tout participant qui ne porte pas l'équipement de protection individuel (EPI) au complet sera exclu du module!	